

Questions orales

A la suite de l'enquête Dubin, on a pris des mesures pour renforcer les normes de sécurité en adoptant la Loi sur l'aéronautique et la Loi sur la marine marchande du Canada, une autre mesure législative qui accroîtra la sécurité dans le secteur maritime. En outre, la promulgation des dispositions relatives au transport des matières dangereuses en juillet dernier a été un autre exemple de la très grande importance que le gouvernement accorde à la sécurité. Enfin, le gouvernement fédéral et les provinces se sont entendues pour élaborer un code national de sécurité pour le secteur du camionnage, ce qui en est une preuve éclatante, selon moi.

* * *

L'ADMINISTRATION**ON DEMANDE LA DÉMISSION DU VICE-PREMIER MINISTRE**

M. Neil Young (Beaches): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Tout à l'heure, le vice-premier ministre a déclaré qu'il y avait eu un mauvais branchement. J'ai en main une copie de la transcription en question et le premier ministre reconnaîtra peut-être que le vice-premier ministre a déclaré ceci:

Nous disposions d'un moyen de savoir tout ce qui se disait tous les mercredis au caucus libéral, sans en perdre un foutu mot.

Le premier ministre ne croit-il pas que le doute que le vice-premier ministre a semé en tenant ces propos tout à l'heure et le contenu de la transcription justifie qu'il lui demande de démissionner jusqu'à ce qu'une enquête...

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Je le répète, les questions qui ont déjà été posées à ce sujet ne peuvent être répétées.

M. Young: Une question supplémentaire, monsieur le Président? De grâce.

M. le Président: La députée de Hamilton-Est.

ON DEMANDE L'OPINION DU PREMIER MINISTRE

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné le degré déjà élevé de cynisme existant dans la population à l'égard des hommes politiques, le premier ministre ne reconnaît-il pas qu'en ne prenant aucune mesure concernant cet abus absolu et flagrant des privilèges parlementaires de la part de son propre vice-premier ministre, l'homme qui était censé...

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. A l'ordre! La députée sait qu'elle ne peut prononcer de telles paroles sans enfreindre les règles de la Chambre interdisant de dénigrer un autre député. J'accorderai donc la parole au député suivant.

Mme Copps: Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire.

M. le Président: A l'ordre, je vous prie. La parole est au député de York-Est.

Mme Copps: Vous êtes de mèche avec le gouvernement.

M. le Président: A l'ordre, je vous prie. La députée dénigre maintenant la présidence.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: A l'ordre! Je n'ai pas l'intention de sévir à ce propos, car je crois comprendre que les esprits sont échauffés aujourd'hui, mais les députés doivent comprendre que s'il y a des règles concernant les privilèges et le dénigrement, c'est pour protéger tout le monde à la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. J'estime donc que si la députée...

M. Prud'homme: Il a donné l'exemple en 1963 et en 1964.

M. le Président: A l'ordre! Je dois rappeler le député de Saint-Denis à l'ordre. Le député de York-Est avait la parole.

Mme Copps: J'avais une question supplémentaire.

M. le Président: A l'ordre, je vous prie. J'ai donné la parole au député de York-Est.

* * *

L'ÉNERGIE**LE PRIX DU PÉTROLE—LA DÉCLARATION ATTRIBUÉE AU CHEF DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE**

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, je voudrais poser une question à la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Sauf erreur, le chef du Nouveau parti démocratique, le député d'Oshawa, a déclaré aujourd'hui à Calgary que le Canada doit avoir un prix réglementé du pétrole pour s'assurer que les entreprises aient suffisamment de recettes pour faire de la mise en valeur tout en ayant des prix justes. La ministre peut-elle dire à la Chambre si elle approuve ce commentaire qui semble préconiser une augmentation des prix de l'énergie?

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je me demandais pourquoi les députés néo-démocrates n'intervenaient pas dans les discussions sur le prix du gaz aujourd'hui. Ce sont de beaux hypocrites; à la Chambre, ils préconisent un abaissement du prix à la consommation et...

M. le Président: A l'ordre! Compte tenu du contexte, je dois demander à la ministre de se rétracter.

Mlle Carney: Monsieur le Président, j'accède à votre requête et je retire le terme «hypocrites». Je voudrais savoir si le terme «trompeurs» est acceptable.